

# LA LETTRE DE L'ORT - n° 10

## ■ VOYAGEURS - Les transports de voyageurs en Picardie

Le transport de voyageurs tient un rôle particulièrement important dans l'aménagement du territoire picard en raison de la situation de la région dans le Bassin parisien. En effet, cette position fait des transports publics de voyageurs un élément essentiel de la vie économique et sociale des picards, qu'il s'agisse des flux de transit, des liaisons avec l'Ile-de-France ou des liaisons pôle à pôle internes à la Picardie. Ils apparaissent également comme un facteur de développement des territoires ruraux ou de structuration des espaces périurbains.

### Les pratiques de mobilité des picards

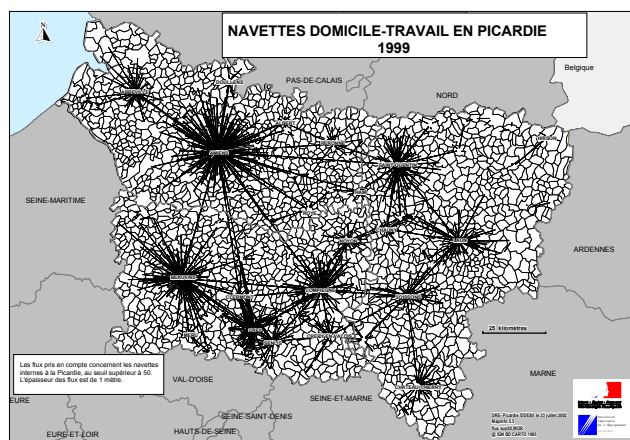
#### *Au niveau régional*

Sur les 751 245 migrations « domicile-travail » recensées au niveau régional (RGP 1999), plus de 20% se font à destination d'une région extérieure. Cette mobilité des Picards renvoie à la dispersion de l'habitat et des emplois à l'échelle régionale. La région Ile-de-France est le pôle d'attraction majeur pour la Picardie. Sur les 142 670 migrants hors de la région, 97 250 sont à destination de l'Ile-de-France (soit 68% de l'ensemble des flux sortants). Les flux restent plus marginaux avec les autres régions limitrophes, c'est-à-dire le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne.

#### *Au niveau départemental*

Le poids des migrations internes aux départements est quasiment équivalent entre les départements de l'Aisne et de la Somme (respectivement 168 785 et 187 689

migrations). Le département de l'Oise se caractérise par un volume plus élevé : plus de 235 000 migrations y sont dénombrées. Les échanges inter-départementaux traduisent l'attractivité du département de l'Oise sur les deux autres départements : plus de 6 000 migrations se font en liaison avec ce dernier.



## L'offre d'infrastructures

### Les dessertes routières et autoroutières

La région Picardie présente un maillage dense de son territoire par les infrastructures routières et autoroutières : on relève une densité de 23 kilomètres d'autoroute pour 1000 km<sup>2</sup> et de 59 kilomètres de route nationale pour 1000 km<sup>2</sup>. Les principales agglomérations bénéficient d'une bonne accessibilité routière (80% de la population picarde réside à moins de 30 minutes d'un pôle principal). Les liaisons autoroutières sont principalement orientées Nord-Sud en direction de l'Ile de France.

Globalement, les migrations internes aux 16 périmètres de transports urbains représentent 30% des migrations domicile-travail internes au département de l'Oise.



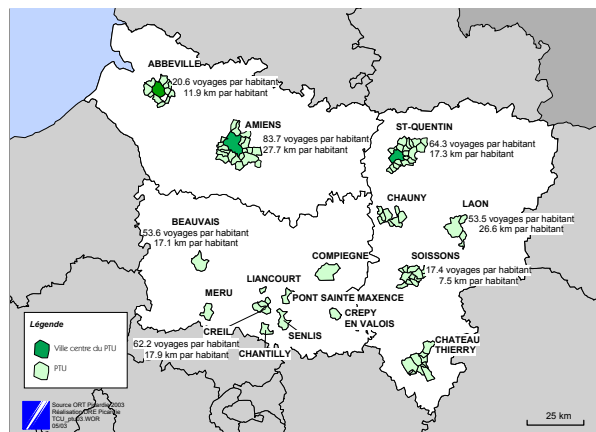
Des programmes lourds de modernisation sont en cours sur les réseaux routiers national et départementaux. Le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 comprend un volet routier d'un montant de 360 millions d'euros. Ces financements sont destinés à améliorer les conditions de circulation dans la partie sud de la région, à favoriser le désenclavement du département de l'Aisne et réaliser des aménagements ponctuels sur le réseau afin d'en améliorer l'homogénéité.

### Les dessertes ferroviaires

En Picardie, à l'image des infrastructures routières et autoroutières, la densité des infrastructures ferroviaires est plus élevée

que la moyenne nationale : 82 kilomètres de lignes pour 1000 km<sup>2</sup> contre 60 au niveau national. Bien que région de transit ferroviaire, la Picardie bénéficie d'une offre conséquente qui cumule Trains Express Régionaux, les trains Grandes Lignes et les circulations à destination de l'Ile de France composées de trains de banlieue ou RER.

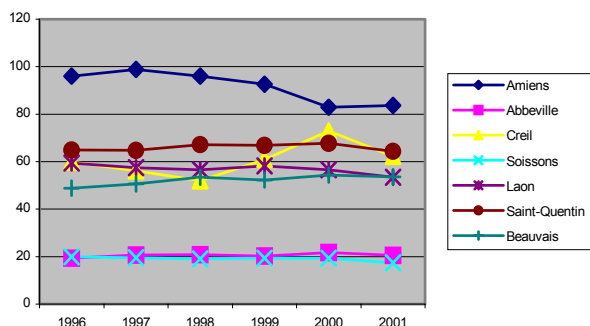
## Les transports collectifs urbains



Cette carte présente la mise à jour pour 2001 des principales données relatives aux réseaux de transport urbain de Picardie. Elle présente les résultats de l'enquête annuelle sur les transports collectifs urbains. Les données sont inscrites par périmètre de transport urbain (PTU).

	population PTU	km par habitant	par voyages par habitant
Amiens	173 679	27,7	83,7
Abbeville	31 557	11,9	20,6
Creil	69 806	17,9	62,2
Soissons	57 376	7,5	17,4
Compiègne	43 380	13,6	-
Laon	30 236	26,6	53,5
Saint-Quentin	78 137	17,3	64,3
Beauvais	57 355	17,1	53,6

Sur ces dernières années, l'usage des transports collectifs est en baisse dans l'ensemble des réseaux.



Le graphique ci-dessus représente l'évolution du nombre de voyages par habitant dans les réseaux de transport en commun des AO de Picardie.

## Les transports collectifs interurbains

### Les réseaux

Le réseau départemental de l'Aisne comprend 86 lignes régulières, ce qui en fait le réseau le plus dense de Picardie. Ce réseau se structure autour des pôles urbains de Saint-Quentin, Soissons, Laon et Château-Thierry. Cependant, peu de lignes offrent plus de 6 services par jour ouvrable de base.

Le département de la Somme est desservi par 33 lignes régulières, lesquelles rayonnent principalement autour des deux agglomérations d'Amiens et d'Abbeville.

63 lignes composent le réseau départemental de l'Oise qui relie les principales agglomérations, à savoir Creil, Compiègne, Beauvais et Senlis et présente un bon niveau de service. Ce département se distingue des deux autres départements picards compte tenu de sa proximité avec l'Ile-de-France et de la nécessité d'assurer les navettes domicile-travail des actifs départementaux.

### Les lignes à titre principal scolaire (SATPS)

Depuis 1984, les départements assurent la compétence pour le transport des scolaires. A minima, chaque commune est au moins desservie par une ligne de transport scolaire en Picardie. Outre les services à titre principal scolaire qui leur sont dédiés, les scolaires voyagent aussi sur les lignes régulières (SRO) dont ils constituent, sauf exception, la clientèle majoritaire.

### Nombre d'élèves non urbains subventionnés pour le transport scolaire (données CERTU 2001)

	AISNE	OISE	SOMME
<b>Total des élèves quotidiens</b>	36 947	53 319	27 073
dont sur SRO	10 321	24 923	3 431
dont sur SATPS	24 100	26 113	21 330
dont sur SNCF	1 994	3 550	2 272
dont allocations	379	25	191
<b>Elèves internes</b>	3 029	2 639	2 761
<b>Elèves handicapés</b>	150	327	113

## Les transports à la demande

L'implantation des transports à la demande est récente en Picardie, aucun des services n'étant antérieur à 1997. L'Oise propose 2 services de transport à la demande mis en place par la communauté de communes des Sablons et la communauté de communes de l'Aire Cantilienne. La Somme en compte elle aussi deux, dans le Pays du Trait Vert et la région d'Abbeville. D'autres réflexions sont en cours dans les trois départements picards.

D'une manière générale, les organisateurs de services de transport à la demande cherchent, dans un premier temps, à pérenniser leur système. La politique d'aménagement du territoire impulsée par le conseil régional, articulée autour des inter-territoires, favorise à l'échelon local les réflexions sur les besoins de mobilité. Bon nombre de collectivités locales ont retenu le transport de voyageurs comme un des thèmes d'intervention prioritaire.

## Les transports ferroviaires de voyageurs (TER)

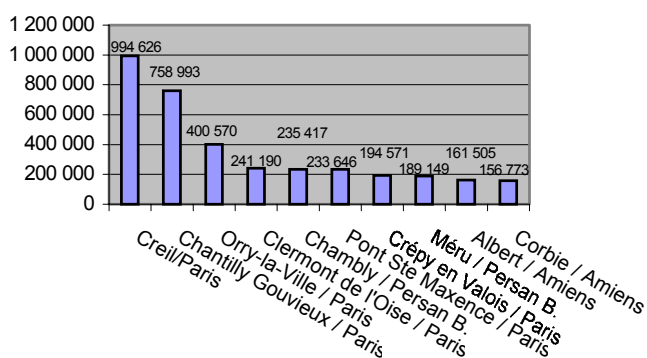
Dans le cadre de la réforme lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2002, tous les conseils régionaux sont désormais Autorités Organisatrices du Transport Express Régional. Ainsi, le 9 juillet 2002, le conseil régional de Picardie et la SNCF ont signé une convention d'exploitation des services régionaux de transport de

voyageurs valable jusqu'en 2006. Par cette convention, le conseil régional fixe à la SNCF des objectifs de niveau de service (volume et fréquence des trains quotidiens) et de qualité de service (régularité, continuité de l'offre, services en gare...). La SNCF reste quant à elle le transporteur unique et conserve sa totale autonomie de gestion.

Le transport ferroviaire régional de voyageurs représente en moyenne :

35 600 voyageurs par jour  
 26 020 kilomètres trains quotidiens  
 360 trains TER et 58 autocars par jour  
 60.85 millions d'euros de chiffre d'affaires  
 TER en 2001  
 61 gares TER  
 711.5 millions de voyageurs.km

*Les 10 liaisons TER les plus fréquentées (en voyages TER 2001)*



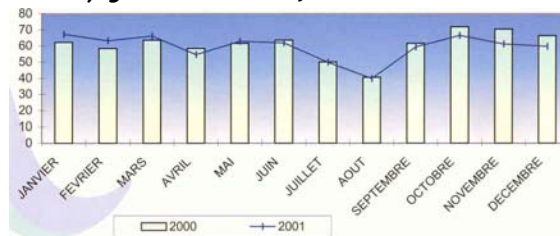
En 2001, les recettes des liaisons routières ont représenté 1% du total des liaisons TER. L'activité Picardie se place, en 2001, au 4<sup>ème</sup> rang national pour le chiffre d'affaires, y compris compensations, après Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Centre. Les recettes issues des déplacements de et vers Paris représentent 76%.

Les déplacements en nombre de voyages sont répartis de la façon suivante (origine - destination) :

26% en intra-régional  
 18% en provenance d'autres régions  
 56% vers d'autres régions,  
 avec des déplacements importants vers la région parisienne et les régions limitrophes

(Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne).

*Trafic TER 2000 / 2001 (en millions de voyageurs - kilomètres)*



Les résultats sont en recul par rapport à l'année 2000 de -2.3% pour le trafic et de -0.2% pour les recettes. Le trafic, en 2001, a représenté 711.5 millions de voyages kilomètres. L'année 2001 a été marquée, en effet, par les phénomènes climatiques localisés d'une rare ampleur (inondations sur Abbeville, fontis sur Chaumes et sur Warluis) et des mouvements sociaux aux mois d'avril et de novembre.

Viviane LE TIRILLY,  
 DRE

**Pour en savoir plus...**

Les services de transport à la demande en Picardie, 1999, ORT Picardie, DRE  
 Les transports collectifs urbains en Picardie, 2000, ORT Picardie, DRE  
 Les transports collectifs interurbains en Picardie, 2002, ORT Picardie, DRE



Et le site internet de l'Observatoire régional des transports de

Picardie : [www.ort-picardie.net](http://www.ort-picardie.net)

Viviane LE TIRILLY  
 DRE Picardie ■

**La lettre de l'ORT - n°10 Juillet 2003**

**Directrice de la publication :**

**Michèle JOIGNY**

**Réalisation - impression :**

**Direction Régionale de l'Équipement de Picardie**

**Retrouvez l'ORT Picardie en ligne : [www.ort-picardie.net](http://www.ort-picardie.net)**

**ISSN 1299-9733**